CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA SOCIETE IOTA « La Boutique Epeda »

Ce livret des conditions générales de vente est dense ! Il s'agit en effet d'éclairer le consommateur par une information lisible et très complète, notamment sur les obligations du magasin à son égard. Ainsi sont cités jusqu'aux articles de loi qui régissent la relation entre le magasin et le consommateur et dont ce dernier peut se prévaloir. Ces conditions générales de vente sont remises avec tout devis, bon de commande ou facture, elles sont également affichées en magasin et consultables, au même titre que les conditions de garantie des Produits sur le site internet epeda-toulouse.

Société : IOTA EURL
Capital social : 6 000 euros
N°RCS 751 970 252 Toulouse
N° TVA FR 04 751970252
Adresse : 4 avenue du cardinal Saliège 31120 Portet sur Garonne
N° de téléphone : 05 62 86 83 91
Adresse électronique : laboutique@epeda-toulouse.fr
Conditions mises à jour le 15r octobre 2026.

Les présentes conditions générales de vente régissent exclusivement les ventes réalisées dans le magasin situé 4 avenue du cardinal Saliège 31120 Portet sur Garonne. Elles sont librement accessibles à tout moment en magasin, elles sont affichées dans La Boutique Epeda et peuvent être consultées sur le site internet www.epeda-toulouse.fr, Un exemplaire papier est remis avec tout devis ou commande, un exemplaire en format numérique est joint à tout devis, bon de commande et facture envoyés par mail.

Le client déclare en avoir pris connaissance et les accepter avant la passation de sa commande. La validation de la commande vaut donc acceptation sans réserve par le client de ces conditions générales de vente.

Les Produits sont vendus neufs a destination des clients a des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leurs activités commerciales, industrielles, artisanales ou libérales. Les informations portées sur les catalogues, prospectus, etc.. peuvent être complétées ou mises a jour a tout moment par La Boutique Epeda.

1. DEVIS - DEMARCHAGE

La remise d'un devis ne constituera un engagement pour une exécution immédiate que s'il est suivi de la signature du bon de commande correspondant, sauf stipulation expresse sur le devis, de la mention "bon pour commande" avec signature du client et du vendeur. Les devis ainsi que les dessins et maquettes qui les accompagnent éventuellement restent la propriété du vendeur. Ils ne sauraient être communiqués, même partiellement, à des tiers, sans autorisation du vendeur, à peine de dommages et intérêts. Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations, œuvres et images reproduits ou représentés sur le devis sont strictement réservés au vendeur au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du devis ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le devis est strictement interdite.
Lors de la remise d'un devis, le client remettra au vendeur ses coordonnées téléphoniques et/ou postales et devra, préalablement à toute prospection commerciale par téléphone, donner son consentement à être recontacté par le vendeur.
Le client accepte explicitement à être rappelé et/ou contacté par le vendeur au numéro téléphonique précisé sur le devis dans le délai maximum de 3 mois suivant la remise du devis. Le vendeur s'engage à utiliser ce numéro de téléphone uniquement pour le suivi des documents remis au client lors de son passage au magasin (devis, proposition tarifaire) et dans le délai maximum de 3 mois.

2. PRODUITS

Les fiches techniques détaillées des Produits des différentes marques vendues sont librement accessibles en magasin ou sur le site www.epeda-toulouse.fr. Le client est informe que conformément aux usages en vigueur dans le secteur de la literie et afin de respecter les normes d'affichage, la dimension réelle (largeur et longueur) des matelas et sommiers correspond a la dimension nominale affichée (ex 140x190) diminuée de 2 cm (exemple : un matelas affiche en magasin en 140x190 mesurera 138x188) avec une tolérance de + ou – 1 cm. De la même façon, pour un lit, un cadre de sommier ou un dosseret la dimension affichée correspond a la dimension de la literie correspondant au lit ou dosseret (exemple : un dosseret en 140 correspond a une literie en 140x190 et peut mesurer plus de 140 cm de large, un lit en 140x190 désigne un lit recevant une literie en 140x190). Le client doit se rapprocher de La Boutique Epeda pour connaitre les dimensions réelles du Produit concerne.

Le client choisit le Produit en magasin selon ses propres critères (dimension, fermete, matériaux...). La Boutique Epeda apporte des informations pour éclairer le choix du client mais il ne saurait se substituer au client dans le cadre

de sa décision d'achat. Le client est informé qu'aucun Produit ne sera repris par La Boutique Epeda en cas d'erreur du client sur le choix du Produit, sauf accord exprès de La Boutique Epeda.

3. COMMANDE

Le bon de commande a un caractère FERME ET DEFINITIF pour le client. Toute modification quantitative ou qualitative de commande ne pourra être acceptée par le vendeur que dans la limite où elle ne perturbe pas la fabrication ou l'approvisionnement. Elle pourra, le cas échéant, donner lieu à une majoration des prix tarifés et déterminer un nouveau délai de livraison.
Toute annulation de commande est soumise à l'accord exprès du vendeur. Dans tous les cas, en cas d'annulation de la commande par le client, non motivée par une faute du vendeur, et sauf accord contraire exprès du vendeur, l'acompte versé par le client sera conservé par le vendeur.

Les commandes qui font l'objet de la remise d'un bon numéroté de la part du vendeur ne lieront le vendeur qu'après l'encaissement d'un acompte dont le montant est déterminé par les parties, sauf renonciation de la part du vendeur. Néanmoins, au cas où un crédit d'une durée supérieure à trois (3) mois serait sollicité par le client, la vente ne deviendrait définitive qu'au moment où l'offre préalable de crédit prévue par la loi deviendrait elle-même définitive.

Le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour les ventes en magasin.

Toutefois, le client dispose **en cas de vente à crédit** d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter du jour de l'acceptation de l'offre de crédit. Le contrat de vente sera résolu de plein droit, sans indemnité, si le client, dans ce délai de 14 jours calendaires révolus, exerce son droit de rétractation relatif au crédit affecté dans les conditions prévues à l'article L. 312-19 du code de la consommation.

En cas de vente à crédit, si le client sollicite la livraison immédiate du Produit sur demande écrite, datée et signée (L.312-47 du code de la consommation) sans attendre la fin de sa faculté de rétractation, la vente sera considérée comme définitive dans les 3 jours suivant l'acceptation de l'offre préalable de crédit si la livraison du Produit intervient dans ce délai de 3 jours, ou le jour de la livraison du Produit, si celle-ci intervient à partir du 4ème jour suivant l'acceptation de l'offre de contrat de crédit.
En cas de résolution du contrat de vente consécutive à l'exercice du droit de rétractation pour le crédit affecté, le vendeur sera tenu de rembourser sur simple demande toute somme que le client aurait versée d'avance sur le prix. A compter du huitième (8) jour suivant la demande de remboursement, cette somme sera productive d'intérêts, de plein droit au taux de l'intérêt légal majoré de moitié.

Le client dispose également **en cas de vente à distance** (contrat conclu en dehors de la présence physique simultanée du client et du vendeur) d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de la réception du bien. Le client doit déclarer dans le délai de 14 jours précité sa volonté de se rétracter par tout moyen donnant date certaine ; et restituer les produits au vendeur sans retard excessif et au plus tard 14 jours suivant l'information de sa demande de se rétracter. Si le bien a été livré à domicile le vendeur supporte les frais d'enlèvement.

4. REASSORTIMENT

Le vendeur ne peut garantir le réassortiment des Produits vendus et en être responsable que dans la mesure de ses possibilités ou des possibilités du fabricant.

5. MODALITES ET DELAI DE LIVRAISON – RETRAIT EN MAGASIN

Le vendeur s'engage à délivrer le Produit (retrait au dépôt ou livraison à domicile) au plus tard à la date ou dans le délai convenu sur le bon de commande (article L.216-1 et suivants du code de la consommation).
L'attention du client est attirée sur le fait que les obligations de *La Boutique Epeda* (livraison, installation, reprise des meubles…) au *titre* des commandes passées pourront être suspendues pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales dans le cas d'une épidémie (exemple Covid-19), sans que cela puisse engager la *responsabilité* de *La Boutique Epeda*.

Si le Produit n'est pas délivré au client (retrait en magasin ou livraison à domicile) à la date ou dans le délai prévu sur le bon de commande et que ce retard n'est pas dû au client, le client sera en droit de notifier au vendeur la suspension du paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que le vendeur s'exécute ou de résoudre le contrat en respectant la procédure

suivante :
- dans un premier temps, le client devra adresser au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un autre écrit sur support durable une mise en demeure de livrer le Produit dans un délai supplémentaire raisonnable ;
- dans un second temps, si le vendeur n'a pas livré le Produit dans ce délai supplémentaire, le client pourra informer le vendeur, selon les mêmes modalités, qu'il met fin au contrat de vente.

Le contrat ne sera résolu qu'à la réception de cette lettre ou écrit informant le vendeur de cette résolution, à condition que la livraison ne soit pas intervenue entre l'envoi du courrier du client et sa réception.
Les sommes versées seront alors restituées au client, sans doublement, dans le délai de 14 jours à compter de la résolution du contrat. Les dispositions ci-dessus ne sont pas applicables en cas de survenance d'un cas de force majeure ou de cas fortuit.

Si le Produit est retiré par le client en magasin, le transfert des risques interviendra dès que le client ou un transporteur mandaté par le client aura emporté le Produit.

Si le Produit est livré au client à son domicile, le transfert des risques interviendra à la signature du bon de livraison du Produit par le client ou le tiers désigné par le client.

Les Produits ne sont livrés que sur le territoire suivant : France continentale

Le client est tenu de préciser au vendeur toutes les informations nécessaires à la livraison du Produit à son domicile. Le vendeur exclut toute responsabilité en cas d'erreur ou d'imprécision dans l'adresse de livraison.
Le Produit est livré au domicile du client, dans la pièce de son choix. Toutefois, si en raison de l'exiguïté des locaux ou des moyens d'accès, non précisé sur le bon de commande, le Produit ne peut être livré dans la pièce choisie par le client, le Produit sera alors livré au seuil du domicile du client, sans que celui-ci puisse retenir le prix convenu pour le Produit ou la prestation. Le client fera son affaire personnelle de l'acheminement et du montage du Produit dans son domicile, ou après acceptation d'un devis préalable, supportera le surcoût lié aux difficultés rencontrées du seuil du domicile à l'intérieur (location d'élévateurs, livraison par nacelle…).
En cas d'impossibilité de livraison au domicile du client, le Produit sera mis à la disposition du client en magasin et la facture deviendra immédiatement exigible, auquel pourront s'ajouter les frais éventuels de magasinage.
La livraison au domicile du client pourra inclure le montage du Produit, si tel est convenu dans le bon de commande. Le montage d'un Produit exclut, sauf contrat de pose spécifique, tous travaux de raccordement (électricité…) et toute fixation au sol ou au mur.

6. MAGASINAGE

Si après mise à disposition du Produit, la date de retrait ou de livraison du Produit était repoussée par le client, le Produit sera, sauf accord contraire des parties, considéré comme délivré à la date de mise à disposition. La facturation sera faite à cette date. En ce cas, le Produit restera entreposé dans le(s) magasin(s) et pourra y demeurer pendant 15 jours aux frais du vendeur.
A l'expiration de ce délai et après mise en demeure d'avoir à prendre possession du Produit par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par un autre écrit sur support durable, le vendeur sera alors en droit soit de facturer au client le coût du stockage dans le(s) magasin(s), soit de mettre le Produit en garde-meubles aux frais et risques du client.
A l'issue d'un délai de 15 jours supplémentaires de stockage du Produit dans les conditions ci-dessus, et après une nouvelle mise en demeure de prendre possession du Produit adressée au client par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un autre écrit sur support durable, la vente sera purement et simplement résolue et le vendeur pourra alors disposer du Produit librement, tout en conservant les sommes versées par le client à titre de réparation du préjudice subi.
La 1ère présentation du courrier recommandé ou le retour du recommandé pour défaut d'adresse fera courir le délai de 15 jours.
Le vendeur se réserve également le droit de réclamer l'exécution forcée du contrat de vente.

7. PAIEMENT

Le paiement est effectué dans les conditions prévues au moment de la commande. Toute réduction de prix, non acceptée par le vendeur, non justifiée ou non proportionnelle expose le client à des sanctions financières.
Tous les prix s'entendent nets, en Euros, toutes taxes comprises, emballages compris, au départ du point de vente.
Si le vendeur a accepté de livrer le Produit, les frais de livraison seront facturés au client selon le tarif prévu par le bon de commande, sauf disposition contraire expresse. De même, des prestations de montage pourront être facturées au client en sus selon le tarif prévu par le bon de commande. Sera facturée, sans marge ni remise, en sus du prix de vente, l'éco-participation relative à la collecte, au tri et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement. Cette éco-participation est facturée au taux en vigueur au jour de la livraison du Produit, y compris en cas de variation entre la date de

commande et la date de livraison, cette variation correspondant exclusivement à l'évolution du montant de l'éco-participation applicable au bien concerné et est répercutée à l'identique par le vendeur, sans marge ni remise.
Sauf conventions contraires, le solde de la facture doit être réglé au plus tard à la livraison ou au retrait du Produit au vendeur ou au livreur pour une livraison à domicile par chèque ou espèces, étant rappelé que le règlement en espèces est limité à 1000 euros pour l'ensemble de la commande, acompte compris.
Dans le cas d'une livraison partielle demandée par le client, le client devra en sus de l'acompte déjà versé, effectuer le règlement du Produit effectivement livré et ne pourra, en aucun cas, reporter ce règlement à la date de livraison du solde de la commande.

8. RECLAMATIONS

Le client ou son mandataire est tenu de vérifier le Produit au moment de la livraison et, en cas d'avarie apparente, de mentionner sur le bon de livraison les réserves qu'il entend faire au sujet de l'état du Produit reçu, toute réserve générale du type « sous réserve de déballage, emballage intact » n'ayant aucune valeur.
Le client pourra formuler des réserves, notamment en cas de défaut du Produit ou de défaut de remise de la notice d'emploi ou des instructions d'installation quand elles existent.
Le client doit faire ses éventuelles réserves, précises et détaillées, sur le bon de livraison remis au livreur. Le client est informé que l'absence de réserves écrites sur le bon de livraison vaut présomption de livraison conforme du Produit. Le client devra informer la Boutique Epeda des réserves dans les 48 heures de la livraison du Produit. Le client ne pourra pas invoquer un défaut apparent de conformité du Produit ou un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a acquis le Produit.
Ces dispositions relatives aux réserves formulées lors de la livraison ne font pas obstacle à l'exercice par le client de ses droits au titre de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés.

9. GARANTIE COMMERCIALE

Si le fabricant et/ou vendeur fournit au client une garantie commerciale, son contenu, les modalités de sa mise en œuvre, son prix, sa durée, son étendue territoriale ainsi que le nom et les coordonnées postales et téléphoniques du garant, sont librement accessibles à tout moment en magasin, elles sont affichées dans La Boutique Epeda et peuvent être consultées sur le site internet www.epeda-toulouse.fr elles sont également décrites sur un support écrit accompagnant le Produit au moment de la délivrance du Produit.
Le client déclare en avoir pris connaissance et les accepter avant la passation de sa commande.
La durée de la garantie commerciale varie selon les Produits ; la durée de garantie d'un même Produit peut également dépendre des achats réalisés par le client (à titre d'exemple, la durée de garantie d'un matelas peut varier selon que le client ait acheté ou non simultanément un sommier), ou peut être différente pour les composants d'un même Produit (par exemple : composants des sommiers de relaxation).
Sauf dans le cas d'une reprise pour remise en état entrainant une période d'immobilisation du Produit d'au moins 7 jours, la mise en œuvre de la garantie n'a pas pour effet de prolonger de la garantie commerciale du fabricant dont le délai court toujours de la date de l'achat initial.

La garantie commerciale ne couvre pas notamment :
- l'usure normale du Produit, et notamment un faible tassement des matériaux de garnissage (inférieur à 15% de la hauteur initiale) et une légère perte de fermeté du matelas (inférieure à 15% de la dureté initiale) ;
- un différentiel dans les dimensions du Produit, tel que cela est décrit dans l'article 3 ci-dessus ;
- l'utilisation anormale ou non conforme du Produit, les dégâts qui résultent d'une utilisation inappropriée ou d'une surcharge, les problèmes résultant de l'humidité (moisissure sur et dans le matelas, fissures dans le sommier) ou de différences de température, l'emploi de tout produit d'entretien non adapté au revêtement, ainsi que le non-respect des conditions d'entretien et le mauvais entretien en général.
- toute réclamation concernant un matelas taché ou souillé pour des questions d'hygiène:
- les matelas associés à des sommiers âgés de plus de 5 ans au moment de l'achat, ou dont l'âge ne peut être établi par la fourniture de sa facture d'achat ;
- les dommages provenant d'erreurs de montage ou d'assemblage lorsque le client s'est chargé lui-même ou a chargé un tiers de ce montage ou de cet assemblage ;
- le cas une intervention et/ou une réparation aura été effectuée sur le Produit par des personnes autres que celles agréées par le fabricant ou La Boutique Epeda.
- le caractère inadapté du Produit choisi en magasin aux besoins ou goûts du client.

En cas de Produit défectueux, et si ledit Produit n'est plus disponible, le fabricant pourra le remplacer par un modèle similaire.
Pour faire jouer la garantie commerciale, il appartient au client de s'adresser à La Boutique Epeda 4 avenue du Cardinal

Saliège 31120 Portet sur Garonne conso@epeda-toulouse.fr 05 62 86 83 91 qui assurera le relais auprès du fabricant.
Seul le fabricant est engagé vis à vis du client au terme de cette garantie commerciale. Le client est informé que La Boutique Epeda ne se substitue pas au fabricant dans ses obligations vis à vis du client au terme de cette garantie commerciale.
Le client adressera à La Boutique Epeda les pièces demandées par le fabricant, selon le cas :

- Bon de commande / facture ;
- Photo(s) ;
- Photographie du code-barre sur l'étiquette cousue à la tête du matelas si elle a été conservée ;
- Notice de montage le cas échéant ;
- Facture d'achat du sommier (si acheté séparément) ;
- Mesure en cm de l'affaissement suivant la procédure indiquée par le fabricant.

Toute visite de constat à domicile nécessaire pour établir le défaut fera l'objet d'un devis soumis à l'accord du client
La prise en charge d'un Produit dans le cadre de la garantie commerciale sera totale pendant les deux premières années (Pièces, main d'œuvre et déplacement) ; au-delà, seules les "pièces" seront prises en charge, la main d'œuvre et le déplacement seront facturés selon le barème habituel de livraison.

Rappel des conditions légales de garantie : nonobstant les dispositions relatives à la garantie commerciale ci-dessus, le client bénéficie en tout état de cause de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés.

10. GARANTIES LEGALES

Nonobstant les dispositions sur la garantie commerciale ci-dessus, le client dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le client n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.
La garantie légale de conformité emporte obligation pour le vendeur, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Produit.
La garantie légale de conformité donne au client droit à la réparation ou au remplacement du Produit dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
Si le Produit est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le client bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
Si le client demande la réparation du Produit, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du Produit.
Le client peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le Produit ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du Produit, si :
1° Le vendeur refuse de réparer ou de remplacer le Produit ;
2° La réparation ou le remplacement du Produit intervient après un délai de trente jours ;
3° La réparation ou le remplacement du Produit occasionne un inconvénient majeur pour le client, notamment lorsque le client supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du Produit non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du Produit réparé ou de remplacement ;
4° La non-conformité du Produit persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.
Le client a également droit à une réduction du prix du Produit ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le client n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du Produit au préalable.
Le client n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
Toute période d'immobilisation du Produit en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du Produit remis en état.
Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.
Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).
Le client bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le Produit est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du Produit.

Le vendeur indiquera au client les modalités pratiques de renvoi du Produit si sa mise en conformité ne peut intervenir sur le lieu où le Produit se trouve. Si le Produit peut faire l'objet d'un renvoi par voie postale, il pourra être demandé au client d'expédier ce Produit au vendeur par cette voie.
Afin de faire valoir ses droits au titre de la garantie légale de conformité ou contre les défauts cachés de la chose vendue, le client devra sous peine de perdre ses droits, restituer au vendeur un Produit en bon état de propreté et d'hygiène et ne présentant pas de tâches.

La garantie ne couvre pas :

- Les modifications d'aspects des recouvrements et rembourrage dues à l'usure et à l'utilisation (assouplissement ou rodage des mousses) dans des conditions d'usage normal
- La distension résiduelle des garnissages et revêtements au niveau des places les plus utilisées qui est liée aux contraintes qu'ils subissent à l'utilisation.
- Les décolorations, l'altération ou toute modification ou détérioration d'aspects dues :
 - à l'action excessive de la lumière naturelle ou artificielle.
 - à l'emploi de tout Produit d'entretien non adapté au revêtement, ainsi que le non-respect des conditions d'entretien.
 - à des causes extérieures : accidents domestiques, dégâts des eaux, taches, brûlures, éraflures, animaux, etc…
 - à un mauvais montage, calage ou réglage ou autres interventions réalisées par des personnes non agréées par le vendeur
 - à l'action de la sudation et de la transpiration naturelle du corps ou à l'action de la séborrhée.

- La casse de structures, pieds de sommiers… consécutive à une mauvaise utilisation ou des surcharges intensives concentrées sur un point donné liées à un usage caractéristique particulier ou inhabituel.
- Les dégradations affectant des éléments tels que les fermetures éclair, les fixations inter-éléments, les crémaillères ~~de~~ et divers accessoires provenant d'un usage inapproprié.
- Les détériorations provoquées intentionnellement par un utilisateur.
- Les utilisations dans les lieux publics ou professionnels, à moins qu'il ne s'agisse d'un modèle adapté à cet usage et précisé sur le bon de commande
- Les réparations ou modifications qui auraient été effectuées à l'initiative du client par lui-même ou pas une entreprise de son choix sans qu'il y ait un accord express écrit du service Clients du vendeur.

 Toute visite de constat à domicile nécessaire pour établir le défaut fera l'objet d'un devis soumis à l'accord du client et facturé si le défaut invoqué est exclu de la garantie légale.

11. PIECES DÉTACHÉES / REPARABILITE

Le client sera informé le cas échéant de l'existence et de la durée de disponibilité des pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit sur tout support adapté avant la conclusion du contrat et sur le bon de commande.
Lorsque le produit qui n'est plus sous garantie est réparable, Ecomaison propose un bonus réparation de 35 à 200 euros financé par l'éco-participation. Les conditions sont détaillées sur le site https://www.ecomaison.com et en magasin.

12. RETOURS

Aucun Produit ne peut être renvoyé au vendeur sans son information préalable et dans le respect de ses instructions de réexpédition.

13. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le vendeur se réserve le droit de propriété des Produits livrés jusqu'au paiement intégral des Produits.
Pour prétendre se prévaloir de la présente clause, il suffira au vendeur de faire connaître sa volonté formelle de se voir restituer les Produits par une simple lettre recommandée avec accusé de réception adressée au client.
La vente sera résolue de plein droit et les acomptes déjà versés resteront acquis au vendeur.
Il est néanmoins expressément précisé que sauf application de la clause de garantie prévue à l'article 9 ci-dessus, le client sera responsable des Produits déposés entre ses mains dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant le transfert des risques.
Le client devra en conséquence prendre toutes dispositions et le cas échéant toutes assurances pour pallier la destruction éventuelle, partielle ou totale, des Produits quelle qu'en soit l'origine.

14 REPRISE DES ANCIENS MEUBLES

Le client peut, s'il ne souhaite pas conserver ses anciens Produits d'ameublement :
- Soit les donner à une association locale de l'économie sociale et solidaire (ex Emmaüs, Habitat & Humanisme etc,…) ;
- Soit les déposer en déchèterie ou dans un point de collecte de proximité (pour les Produits transportables sans équipement) localisables sur : *.https://www.eco-mobilier.fr/vos-points-de-collecte-dedies/*
- Soit en confier la reprise gratuite au magasin ou au prestataire que le magasin indiquera contre l'achat de Produits de même type et dans la limite de la quantité des Produits vendus (« Reprise 1 pour 1 »), conformément Articles L.541-10 et suivants et articles R.541-158 et suivants du code de l'environnement.

Le client devra indiquer ce choix lors de la commande ; pour des raisons d'organisation des tournées de livraison le vendeur ou son prestataire ne pourront accepter la reprise non prévue au bon de commande.

Pour des questions d'hygiène et de sécurité seuls les Produits remballés pourront être repris, des emballages dédiés étant mis à disposition des clients au magasin. *L'Article R541-164 indique : « Le distributeur peut refuser de reprendre le Produit usagé qui, à la suite d'une contamination ou d'une mauvaise manipulation, présente un risque pour la sécurité et la santé du personnel chargé de la reprise que les équipements de protection individuels conventionnels ou les moyens de conditionnement courants mis à disposition par les producteurs ou leur éco-organisme en application de l'article R. 541-165 ne permettent pas d'éviter »*.

15. NUMEROS D'IDENTIFICATIONS UNIQUE AU REGISTRE NATIONAL DES PRODUCTEURS

En application de l'article L. 541-10-13 du Code de l'environnement, la Société IOTA (SIRET 751 970 252 00 19) s'est vue attribuée par l'ADEME l'identifiant unique FR015325_10ACLV attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière Ameublement et attestant que la société s'est acquittée de ces obligations d'enregistrement aux registres des Producteurs des catégories de Produits précitées et de ces obligations de déclarations de mises en marché auprès des éco-organismes agréés.

16. DROIT APPLICABLE/TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Le présent contrat est soumis à la loi française.
En cas de contestation, le client pourra recourir à la procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends dans les conditions de l'article 1528 et suivants du code de procédure civile.
Concernant la médiation à la consommation et conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, le client peut gratuitement recourir au service du médiateur de la consommation dont les coordonnées sont indiquées ci-après pour toutes les réclamations déjà déposées par écrit auprès du service clientèle du vendeur depuis moins d'un an et non satisfaites.
Service de médiation à la consommation : Association des Médiateurs Européens (AME CONSO),
La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :
- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

17. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données à caractère personnel en rapport avec la commande du client collectées lors de l'établissement d'un devis ou de la signature du bon de commande (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail) font l'objet par La Boutique Epeda d'un traitement automatisé de données à caractère personnel.
La Boutique Epeda dont les coordonnées figurent ci-dessus est responsable du traitement de données et a désigné comme Délégué à la Protection des Données (DPO) le responsable du Magasin via le lien direction@epeda-toulouse.fr.
Ce traitement de données à caractère personnel a pour finalité :
- la gestion et le suivi des commandes du client, le suivi des livraisons et des facturations, le suivi de la relation client, y compris pour la mise en œuvre de la garantie, la lutte contre la fraude aux moyens de paiement, la comptabilité,
- l'envoi d'information sur des Produits et/ou services analogues à ceux fournis par La Boutique Epeda,
- et si le client y a consenti en cochant la case figurant à cet effet sur le bon de commande et/ou le devis, des actions de fidélisation et de prospection commerciale, demande d'avis sur des Produits…).

Les bases légales des traitements sont l'exécution du contrat de vente pour les données nécessaires à l'exécution de la commande et le consentement du client pour l'envoi des informations commerciales.
Les données sont destinées à La Boutique Epeda et peuvent être transmises uniquement à des sociétés sous-traitantes chargées du suivi des commandes et/ou de la gestion des moyens de paiement et/ou de la maintenance informatique de La Boutique Epeda et/ou de l'envoi d'informations sur les Produits et/ou service de La Boutique Epeda. Le client pourra à tout

moment demander à La Boutique Epeda l'identité des sous-traitants, destinataires des données.
Si le client y a consenti en cochant la case figurant à cet effet sur le bon de commande et/ou le devis, les données pourront également être transférées à des partenaires commerciaux qui pourront alors adresser au client des offres commerciales. Le client devra s'adresser directement au partenaire commercial concerné pour toute information sur le traitement des données le concernant et pour faire valoir ses droits, tels que définis ci-après.
Le client pourra s'opposer à tout moment sans frais à toute prospection commerciale par La Boutique Epeda et/ou à tout transfert des données le concernant à des partenaires commerciaux en écrivant à La Boutique Epeda via le lien conso@epeda-toulouse.fr.
Le caractère obligatoire ou facultatif des données est précisé au client lors de la collecte par une astérisque. Certaines données sont obligatoires car nécessaires à la gestion de la commande. Le défaut de réponse pourra bloquer toute prise de commande.
Les données seront hébergées dans des pays membres de l'Union Européenne ou disposant d'un niveau de protection suffisant et approprié.
Les données seront conservées par La Boutique Epeda en base active 3 ans après la fin de la durée de garantie du Produit. Certaines données pourront être archivées par La Boutique Epeda pour une durée maximale de 10 ans à des fins comptables et fiscales.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité sur les données à caractère personnel le concernant dans les conditions posées par les lois et règlements en vigueur en France. Le client pourra également définir le sort de ses données post-mortem.
Pour exercer ce droit, le client doit écrire à La Boutique Epeda via le lien direction@epeda-toulouse.fr en indiquant son nom, prénom, e-mail adresse et si possible la référence client. Le client devra détailler sa requête. Une réponse lui sera alors adressée dans un délai d'un (1) mois, éventuellement prolongé de deux (2) mois suivant la réception de la demande.
Le client pourra saisir en cas de réclamation la Commission Informatique et Libertés (CNIL) sur son site internet www.cnil.fr ou par voie postale 3 place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07.
La politique de confidentialité applicable aux données à caractère personnel des clients est décrite dans la rubrique « Politique de Confidentialité » du site internet www.epeda-toulouse.fr.